

# GUILLET Léon Joseph Louis

## Etat-Civil :

Né le 7 mars 1878 à Vicq sur Gartempe à La Borde.

Parents : **Joseph Prosper GUILLET**, cultivateur et **Marie Joséphine CLÉMENT**.

Marié avec **Marie Louise Brigitte VELOURS** le 8 février 1904 à Coussay les Bois

N'habite pas à Vicq en 1911.

Décédé le 2 juin 1953 Coussay les Bois.

## Fratrie :

**Louise Aimée GUILLET** (1864-) Mariée avec **Louis Jérémy BOIREAU** le 16 novembre 1885 à Vicq-sur-Gartempe

**Marie-Françoise GUILLET** (1866-1890)

**Louise Joséphine GUILLE** (1868-) Mariée avec **François Constant COULON** le 11 janvier 1891

à Tournon-Saint-Pierre (37)

**Barthélémy Joseph GUILLET** (1869-1872)

**Gustave Aimé GUILLET** (1872-1963) Marié avec **Marie Joséphine MARTIN** le 14 juin 1897 à La Puye

**Eugénie Rachel GUILLET** (1875-1947) Mariée avec **Louis CHERIOUX** le 1er octobre 1894

à Saint-Benoît-la-Forêt (37)

## Registre Matricule :

**Léon Joseph Louis GUILLET** est de la classe 1898 et porte le matricule 849 au bureau de recrutement du Blanc (36).

Profession de cultivateur et résidant à Saint Pierre de Maillé.

## Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914 au 69<sup>ème</sup> Régiment Territorial d'Infanterie, arrivé au corps le 7 août 1914 et parti aux armées le 12 août 1914

Fait prisonnier le 25 juin 1918. Rentré en France le 9 décembre 1918

Envoyé en congé illimité 19 février 1919 par le 32<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

## Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 7 août 1914 au 11 août 1914

Aux armées : Du 12 août 1914 au 24 juin 1918

En captivité : Du 25 juin 1918 au 8 décembre 1918

A l'intérieur : Du 9 décembre 1918 au 11 février 1919

## Citation :

Cité à l'ordre du Régiment N°187 le 1<sup>er</sup> janvier 1917 « A toujours fait preuve d'une bonne valeur morale et pendant les opérations de la Somme a été particulièrement remarqué par son tranquille courage sous les sévères bombardements, pour son dévouement, son entrain et sa bonne humeur, malgré les rudes et longues fatigues de ces 5 mois »

## Décoration :

Croix de guerre

Son lieu de détention n'est pas inscrit pas dans son R.M et son nom n'apparaît pas dans les fiches du C.I.C.R.

## La Croix Rouge

En temps de guerre, les sociétés humanitaires jouent un grand rôle depuis que la Croix-Rouge, par exemple, a été fondée. Il est donc normal que la Croix-Rouge ait joué un rôle primordial dans la vie des prisonniers de guerre. C'est tout d'abord grâce à elle qu'ils ont pu manger. La distribution des colis alimentaires de la Croix-Rouge, composés la plupart du temps de biscuits, était très attendue. Jusqu'en décembre 1915, 15 850 000 paquets individuels ont été distribués et 1 813 wagons affrétés pour le transport d'envois collectifs<sup>80</sup>.

L'action de la Croix-Rouge et des sociétés humanitaires a été facilitée du fait de leur reconnaissance officielle lors de la signature des conventions de La Haye : « Les sociétés de secours pour les prisonniers de guerre, régulièrement constituées selon la loi de leur pays et ayant pour objet d'être les intermédiaires de l'action charitable, recevront, de la part des belligérants, pour elles et pour leurs agents dûment accrédités, toute facilité, dans les limites tracées par les nécessités militaires et les règles administratives, pour accomplir efficacement leur tâche d'humanité. Les délégués de ces sociétés pourront être admis à distribuer des secours dans les dépôts d'internement, ainsi qu'aux lieux d'étape des prisonniers rapatriés, moyennant une permission délivrée par l'autorité militaire, et en prenant l'engagement par écrit de se soumettre à toutes les mesures d'ordre et de police que celle-ci prescrirait. »

La Croix-Rouge ne s'est pas contentée d'aider les prisonniers sur le terrain, elle a également prêté assistance aux familles ne sachant pas où étaient internés leurs proches, en faisant parvenir du courrier ou de l'argent. L'Agence internationale des prisonniers de guerre à Genève a été la plus grande institution non-gouvernementale à venir en aide aux prisonniers. Avec une moyenne de 16 500 lettres de demande de renseignements sur les prisonniers par jour au cours de la guerre, cette organisation devient incontournable.